

COMMUNIQUE DE PRESSE

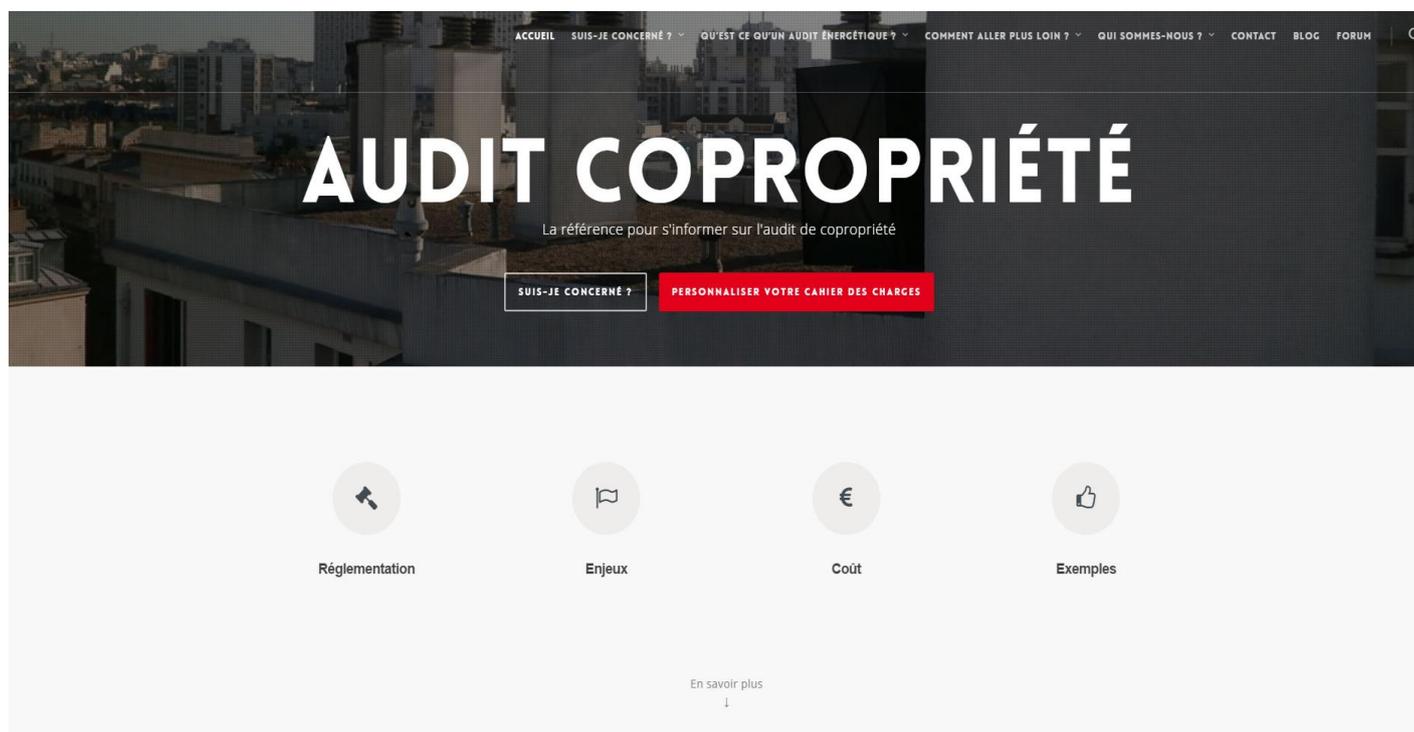
Tout savoir sur l'audit énergétique en copropriété :

www.audit-copropriete.org



01/07/2016

Nepsen propose aux copropriétaires un [site internet d'informations sur l'audit énergétique](http://www.audit-copropriete.org)



Contexte

En France, 8,5 million de logements sont en copropriété. Nous estimons à moins de 10% le nombre d'entre-elles ayant effectué leur audit énergétique actuellement. Cela s'explique par un manque d'informations pratiques et simplifiées et une appréhension face à la complexité du sujet. De plus, il est difficile de s'organiser pour obtenir des devis sérieux. Les copropriétaires sont souvent perdus face à tous ces éléments.

Objectif du site

Afin de répondre au mieux aux besoins des copropriétaires, nous avons regroupé les « essentiels » pour bien appréhender l'audit énergétique. Ce site souhaite conseiller, témoigner sur les bonnes pratiques de l'audit énergétique en copropriété.

www.audit-copropriete.org donne aux copropriétaires toutes les informations afin de favoriser la prise de la bonne décision.

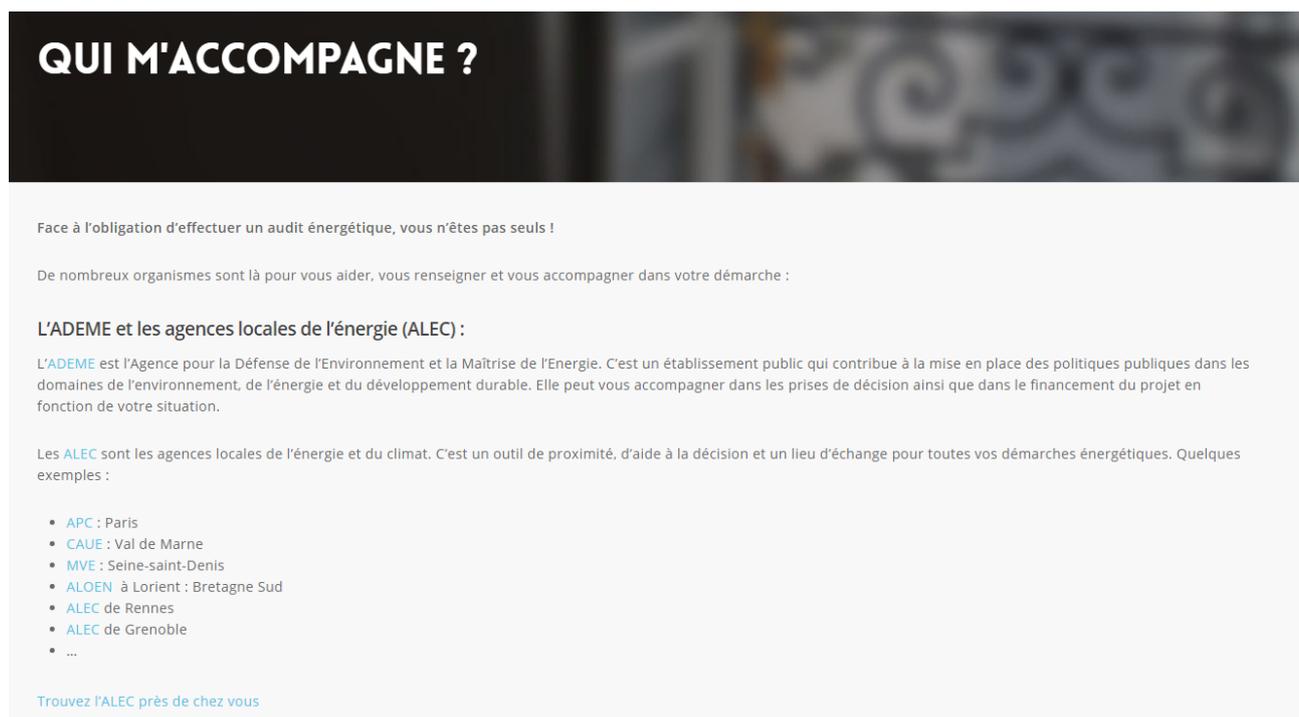
Ce site n'est pas un site commercial, mais plutôt un recueil de bonnes pratiques autour de la rénovation énergétique en copropriété.

La plus-value : des fonctionnalités pratiques

Afin de répondre le plus précisément aux besoins d'informations des copropriétaires, le site a été conçu sous forme de questions-réponses. Le but étant que les copropriétaires disposent des informations nécessaires en amont de leur démarche. Le site bénéficie de nombreuses fonctionnalités qui en font un outil pratique et simple d'utilisation :

- Un **simulateur** pour savoir par quelle **obligation** la copropriété est concernée
- Un **outil pratique** pour **personnaliser un cahier des charges** en remplissant un questionnaire en ligne. Le document obtenu est tout à fait adapté pour contacter un bureau d'études et demander une proposition commerciale.
- Un **forum en ligne** pour répondre à toutes interrogations concernant l'audit énergétique dans les copropriétés. Une centaine d'experts couvrant toutes les compétences nécessaires à la maîtrise de l'énergie dans le bâtiment sont là pour y répondre.
- De **nombreux exemples** concrets sont disponibles pour se rendre compte des possibilités selon les différents types d'audits.

Exemple de conseils à retrouver sur le site



QUI M'ACCOMPAGNE ?

Face à l'obligation d'effectuer un audit énergétique, vous n'êtes pas seuls !

De nombreux organismes sont là pour vous aider, vous renseigner et vous accompagner dans votre démarche :

L'ADEME et les agences locales de l'énergie (ALEC) :

L'ADEME est l'Agence pour la Défense de l'Environnement et la Maîtrise de l'Energie. C'est un établissement public qui contribue à la mise en place des politiques publiques dans les domaines de l'environnement, de l'énergie et du développement durable. Elle peut vous accompagner dans les prises de décision ainsi que dans le financement du projet en fonction de votre situation.

Les ALEC sont les agences locales de l'énergie et du climat. C'est un outil de proximité, d'aide à la décision et un lieu d'échange pour toutes vos démarches énergétiques. Quelques exemples :

- APC : Paris
- CAUE : Val de Marne
- MVE : Seine-saint-Denis
- ALOEN à Lorient : Bretagne Sud
- ALEC de Rennes
- ALEC de Grenoble
- ...

[Trouvez l'ALEC près de chez vous](#)

Bonne navigation !

A propos de Nepsen :

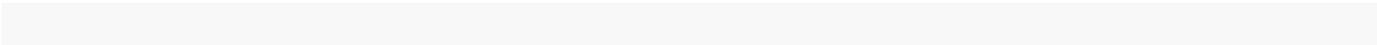
NEPSEN est l'un des leaders français du conseil et de l'ingénierie en « éconergétique »*.

Multi local, le groupe compte plus de 120 collaborateurs, architectes et ingénieurs, répartis dans 12 agences et 5 pôles de compétences, capables d'intervenir sur tout type de patrimoine et tous les process industriels. Couvrant tout le cycle de vie, depuis le plan stratégique d'amélioration énergétique jusqu'au suivi d'exploitation, en passant par la maîtrise d'œuvre de réhabilitation énergétique et toutes les études ou audits intermédiaires, les activités de NEPSEN produisent des économies d'énergie durables et garanties.

Nepsen réalise en 2015 un chiffre d'affaires consolidé de 10 M€.

* science des économies d'énergie ;-)

Contact presse :
Morgane SCHAFFER
Mail : morgane.schafer@paziaud.fr
Tel : 01.49.80.10.83



Contact presse :
Morgane SCHAFFER
Mail : morgane.schafer@paziaud.fr
Tel : 01.49.80.10.83